

Avoir une information fiable au moment voulu sur l'outil de son choix sans devoir aller la chercher, sans culpabiliser de ne pas avoir lu la presse, les fax ...

## **IMÉO** VOTRE FLASH RÉGLEMENTAIRE

**Public** : Les exploitants **non adhérents** de groupe qui veulent être sûrs de ne pas manquer une information et qui souhaitent la recevoir directement par mail ou SMS

**Type de conseil** : conseil individuel

**a**GRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
AUBE

TERRES d'**a**VENIR



## **Vous recevez une information réglementaire dans le domaine environnemental sous formes de SMS.**

Un format avec une information, courte et fiable, au moment opportun par SMS.

Il est prévu une vingtaine de messages par an pour vous alerter des échéances des exigences réglementaires connues à l'avance. S'ajouteront les messages liés à l'actualité réglementaire de l'année.

**Gérer son exploitation sereinement en ayant connaissance du contexte réglementaire environnemental. Etre plus rassuré de respecter les exigences environnementales en cas de contrôle.**

### **Les messages d'ores et déjà prévus concernent**

- date d'épandage (autorisation ou interdiction)
- date de dépôt de dossiers de demande d'aide
- date de collecte des déchets
- ce qu'il ne faut pas oublier à un instant T (renseigner ses rendements, ses dates de récolte...)
- date de fauche des jachères ...
- info PAC

Les articles plus conséquents sont à consulter sur le site internet de la Chambre d'agriculture.

Ce service vous donne accès à la plateforme réglementaire pour poser toutes les questions du domaine environnemental.

### **Tarifs et conditions générales de vente sur demande**

## **Documents remis**

Durée : Abonnement d'un an à partir de la signature du devis.

Message délivré sous forme de SMS et de mails

Ce service s'appuie sur une plateforme réglementaire alimentée par :

- le réseau champardenais : veille réglementaire sur différents sujets et transmission de l'information à toute la région,
- le réseau national (SICLEO) : permet d'avoir l'avis d'autres régions, notamment sur les interprétations de texte.

La plateforme existe depuis 2009 au sein de la Chambre d'agriculture.

## Contact

**Claire HAEBIG**

*Conseillère réglementation  
environnement*

claire.haebig@aube.chambagri.fr

**Tél : 03 25 43 72 72**